

L'an deux mille dix, le deux octobre, les membres de l'association se sont réunis au Jardin des Fonderies à Nantes sur convocation du Conseil d'Administration en date du vingt-six août deux mille dix.

L'assemblée est présidée par Catherine Dautry en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Marion LUCAS.

La présidente constate que 15 membres actifs sur 28 sont présents, aucun membre usager n'est présent. 17 salariés sont présents, ce dernier collègue n'ayant pas le droit de vote, le nombre total de voix est ainsi de 15.

La présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée. Elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Saison 2009-2010

- 1 - Rapport moral
- 2 - Rapport d'activités
- 3 - Rapport financier

Saison 2010-2011

- 1 - Prévisionnel d'activité
- 2 - Budget prévisionnel

Élection du Conseil d'Administration

Saison 2009-2010

1- Bilan moral

Cinq membres du Conseil d'Administration présentent le rapport moral.

PaQ'la Lune a 10 ANS.....

10 ans, c'est long, 10 ans c'est court!

10 ans pour parvenir à se structurer, se former, ne plus gérer seulement l'urgence pour hier...

10 ans pour se créer une véritable et pleine identité, avec des objectifs et des valeurs fortes et très claires !

10 ans pour être connu et reconnu non seulement en tant que partenaire culturel mais aussi en tant que force de propositions, de projets, de ressources (3 prix cette année !) au-delà de l'agglomération nantaise.

10 ans, c'est long, 10 ans c'est court!

Notre travail de Conseil d'Administration lui aussi s'est transformé au cours des années. Nous gérons beaucoup moins de situations de crise. Accompagner un directeur artistique et une équipe plus professionnelle, nous permet de participer plus sereinement à la réflexion, d'être plus détendus, et d'avoir le recul nécessaire à nos missions.

Nous sentons PaQ'la Lune dynamique, exigeante, sagement charpentée, forte de l'expérience, de ses valeurs, de ses ancrages, de la qualité des professionnels qui y œuvrent ainsi que des projets multiples, culturels, pédagogiques, associatifs qui commencent à marquer la vie culturelle de notre territoire.



En tant que membres du CA nous sommes très fiers du chemin parcouru ensemble coude à coude, pas à pas...
Confiants et enthousiastes pour les 10 ans à venir !

2- Rapport d'activités

Christophe Chauvet, responsable artistique, présente les activités de la saison 2009-2010.

Il précise que cette année l'équipe administrative s'est structurée, des outils ont été mis en place car depuis 10 ans beaucoup de personnes sont passées par l'association et la prise de relais n'a pas toujours été évidente. Ainsi, un gros travail a été réalisé concernant la mise en place de processus communs aux différents salariés de l'association.

De plus, suite à la décision lors de la précédente Assemblée Générale de créer des binômes artiste/chargé de projets, une équipe de médiateurs culturels a été recrutée grâce à des embauches via le dispositif CAE/CUI. **Cette saison aura donc été marquée par une profonde évolution dans la structuration des méthodes de travail et dans la constitution d'un véritable fonctionnement en équipes (administrative, projet, artistique).** Le résultat est d'ailleurs lisible sur le rapport d'activités qui, cette année, est le fruit d'un travail collectif réunissant toutes les équipes.

Ce rapport d'activités est composé de 5 documents : une synthèse de l'activité et 4 annexes (création professionnelle, chantier artistique, éducation artistique, s'inscrire sur des territoires).

L'année 2009/2010 a été organisée en 10 projets : parcours théâtre et mouvements, parcours théâtre et textes, les Brigades de lecture, Chantier artistique autour du Fleuve, Ouasmok?, Nantes Nord, Rezé, parcours des créations partagées, Rencontres Artistiques Jeunes, Y a pas que les grands.

Depuis un an, certains artistes s'investissent dans le suivi des projets. **3 artistes sont désormais metteur en scène et chef de projet : Emmanuelle Cartron, Christophe Chauvet et Françoise Chevillon.** La mise en place d'une organisation en binôme a permis aux artistes de s'investir davantage et de devenir porteurs de projet. La mission de Christophe Chauvet évolue. Responsable artistique, il définissait les projets artistiques qu'il soumettait ensuite au Conseil d'Administration. Aujourd'hui, d'autres artistes proposent des projets. C'est pourquoi, en juin dernier **le Conseil d'Administration a voté l'évolution du poste de responsable administratif vers un poste de directeur.** Séverine Lefèvre-Arrouet ne souhaitant pas occuper cette fonction, une rupture conventionnelle de CDI a été prononcée en juillet 2010. Ce poste bénéficiant du dispositif emploi tremplin, l'association est en attente de l'accord de la Région. Un avenant à la convention emploi tremplin sera ensuite signé (probablement début novembre) et Christophe Chauvet sera alors embauché comme directeur de l'association. Il aura pour mission de coordonner et d'accompagner la mise en œuvre des projets proposés par différents artistes. Il veillera à ce que ces propositions soient en adéquation avec la ligne artistique de PaQ'la Lune et il les soumettra au Conseil d'Administration. Il aura enfin pour tâche de développer une nouvelle activité l'atelier d'offres culturelles (cf 2^e partie de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale).

L'activité en quelques chiffres :

Pour la saison 2009-2010, la compagnie PaQ'la Lune a touché près de 10 000 personnes.

Les spectacles professionnels ont été largement diffusés avec 127 représentations (120 la saison passée) devant un public de plus de **5 500 personnes.**

Les créations partagées auront nécessité près de 900 heures d'ateliers (l'année passée 750 heures).

Les projets de territoire qui se sont déroulés à Rezé et à Nantes Nord ont sensibilisé plus de 3 000 personnes.

Pour mener à bien les différents projets, **20 000 heures de travail auront été nécessaires**, ce qui représente pratiquement le double de l'année précédente. Ce temps est réparti de la façon suivante :

- 5 300 heures réalisées par les artistes et techniciens (soit l'équivalent de 10 statuts d'intermittents du spectacle et près de trois Équivalent Temps Plein)

- 1250 heures d'enseignement artistique

- 12 800 heures pour la partie administrative: 6 800 heures en gestion administrative et financière, 6 000 heures pour la médiation culturelle

soit 1/3 d'artistique, 1/3 d'administratif et 1/3 de médiation culturelle.

Cela s'explique par le fait que plus l'association se développe, plus il y a de documents administratifs à traiter, donc une gestion à affiner.

Cette prévision avait été anticipée avec le FONDES dans le cadre d'un DLA qui avait été préconisé la création d'un poste de directeur pour permettre une gestion professionnelle d'une équipe importante.

Cette organisation est donc pertinente car l'objectif de garantir la rémunération d'artistes professionnels dans chacun de nos projets est atteint. Le nombre d'heures artistique a même augmenté de 35 %. Or on connaît les difficultés que rencontrent bon nombre de compagnies professionnelles. Certaines peinent de plus à plus à mener jusqu'au bout leurs projets. Deux aspects peuvent expliquer en partie ces bons résultats : une conception en mode projet, ne basant pas toute son activité sur un rapport création/diffusion de moins en moins tenable et le développement d'actions de médiation culturelle qui génèrent de l'activité supplémentaire. Ainsi notre association garantit une activité et maintient une dizaine d'emploi dans le secteur artistique.

Comme les années passées, l'association autofinance près de 50% de son budget (cf point suivant à l'ordre du jour). Elle a reçu cette année, 3 prix :

- Le Trophée des Associations dans la catégorie culture avec une bourse de 20 000€ remis par la Fondation EDF
- Le Trophée de l'engagement durable avec une bourse de 1 800€ remis par la Banque Populaire Atlantique Solidarité
- Appel à projet prévenir pour apprendre à grandir avec une bourse de 5 000€ remis par la Fondation SNCF.

Résolution n°1

Après présentation du rapport d'activités (synthèse et 4 annexes) pour l'exercice 2009-2010, l'Assemblée Générale approuve le document. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3- Rapport financier

un budget de 312 600 €

Notre bilan affiche un résultat déficitaire de 3 770€. Celui-ci est dû à des provisions pour charge et non à une baisse de la rentabilité de notre activité. En effet, les congés payés, pris après le 30 juin et les heures supplémentaires non récupérées avant le 30 juin sont provisionnées. Elles apparaissent comme une charge supplémentaire de près de 10 000€, car c'est du temps de travail disponible en moins pour l'exercice 2010/2011.

Notre budget est financé par près de 50% d'autofinancement et 50% de subvention.

Nous perdons un peu de capacité d'autofinancement en descendant en dessous des 50% (ventes de spectacles, ateliers,...), car nous étions à 56% en 2008/2009.

Cela représente tout de même une ressource de 150 000€ et illustre bien le dynamisme de notre activité. Les aides à l'emploi et les subventions représentent de leur côté 150 000€ également, elles augmentent petit à petit au fil des années.

Les aides de l'État, subventions et aide à l'emploi réunies représentent au total 100 000€.

En effet, pour les subventions, 64% sont liées aux emplois aidés, 36% sont des aides au projet. Notre association n'est pas aidée pour son fonctionnement et les subventions sont remises en cause chaque année. Les aides au projets sont réparties de la manière suivante : 12% de mécénat, 7% de l'État, 17% des collectivités locales.

L'augmentation du mécénat est sensible et ce grâce à l'obtention de plusieurs prix. Le montant des subventions est lui aussi en augmentation. Notre association est subventionnée pour la première fois par la Préfecture de Région des Pays de la Loire / Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'aide de la Préfecture de Loire-Atlantique / Contrat Urbain de Cohésion Sociale a augmenté. La Région poursuit son soutien avec notamment cette année une aide sur les projets associant des auteurs, quand le Conseil Général de Loire-Atlantique est de moins en moins présent. Le soutien de la ville de Nantes est un peu plus important notamment parce qu'elle nous a aidé en co-finançant 2 postes CUI/CAE.

L'exercice 2008/2009 était clôturé avec un résultat déficitaire de 2 578€ pour un budget annuel de 203 080€. Cette saison le compte de résultat est clôturé à 312 600€ avec un résultat déficitaire de 3 770€.

Ces deux résultats déficitaires qui se suivent marquent le fait que l'association structure son activité et investit pour son développement.

En effet, malgré ces résultats, il faut signaler que c'est la première fois que l'association ne consomme pas la totalité de ses subventions versées en année civile sur le premier semestre. Ainsi un proratas temporis a pu être mis en place et pour la nouvelle saison 2010/2011, 15 000€ de financements sont déjà acquis par avance.

Concernant le Bilan, il n'y a pas d'amortissements cette année car les immobilisations sont amorties, c'est une bonne chose mais cela signifie également que le matériel vieillit et qu'il va falloir penser peut-être à le renouveler.

Il y a 49 000€ de disponibilités et 45 000€ de dettes, l'association est donc solvable. Il y a 2 ans la compagnie rencontrait de gros problèmes de trésorerie, c'est donc aujourd'hui une très bonne nouvelle. Mais il faut rester vigilant face à cette envolée, l'association se développe vite et les aides à l'emploi ne sont pas éternelles. Elle s'arrêteront à un moment donné et il est nécessaire d'anticiper cela.

Au niveau de la trésorerie, 26 000€ de charges sont à payer chaque mois et on a seulement 20 000€ de disponible. Pour avoir une sécurité il serait bon d'avoir 3 mois d'avance. Aujourd'hui la compagnie à seulement 23 jours d'avance.

Suite à ces remarques, la Présidente intervient et demande quelles sont les pistes à suivre : chercher des subventions, est-ce la seule solution, ou y a-t-il d'autres moyens ?

Réponse du responsable artistique : il faut chercher à pérenniser les subventions, en demandant la signature de conventions pluriannuelles qui prendraient en compte une aide au fonctionnement. Néanmoins, il ne faut pas se focaliser sur la seule augmentation des subventions, notamment dans le contexte actuel difficile. C'est pourquoi, dans le cadre du DLA, la création d'une nouvelle activité avait été suggérée. Il s'agit de proposer notre expérience et notre savoir-faire dans la conception, la coordination de projets alliant médiation culturelle et accompagnement d'artistes. C'est en renforçant notre activité que nous pourrions conforter notre économie. Par exemple, cette année, PaQ'la Lune a travaillé sur le projet «Rezé» avec une mission de médiation culturelle (cf annexe 4).

C'est pourquoi l'association s'est engagée dans la création de l'AOC PaQ'la Lune : Ateliers d'Offres Culturelles. Cet AOC reprend les missions développées à Rezé ou expérimentées depuis plusieurs années à Saint-Herblain (organisation de fêtes de quartier), à Nantes (organisation de PaS SageS à la SCèNE). PaQ'la Lune propose ses services et accompagne d'autres structures dans la mise en œuvre de leurs projets. Le financement et la pérennisation du poste de directeur de l'association repose en partie sur cette nouvelle activité.

Laure Lelou et Michèle Noël membres du Conseil d'Administration s'interrogent alors sur un point. À s'envoler, PaQ'la Lune ne va-t-elle pas perdre son identité et son côté humain ? La Présidente rajoute que le rôle de PaQ'la Lune dans les quartiers est utile et nécessaire mais que notre association ne doit pas remplacer les obligations des pouvoirs publics. Il faut donc veiller à ne s'engager dans ces projets que si les moyens alloués sont suffisants ! Tout le monde s'accorde pour dire que la nécessité de stabiliser l'économie de l'association ne doit pas se faire au détriment de l'équipe et des projets. Il faut rester vigilant et ne pas accepter des projets qui ne répondraient pas aux valeurs de l'association, même si ceux-ci pourraient contribuer au financement de PaQ'la Lune. Il ne faut néanmoins pas fragiliser la structure et tout reposera donc sur une juste mesure dont sera garant le Conseil d'Administration.

Résolution n°2

Après lecture du rapport financier de l'association pour l'exercice 2009-2010, l'Assemblée Générale approuve le document tel qu'il a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il a été décidé à l'unanimité d'affecter la perte de 3 770€ en report à nouveau.

Temps de réflexion en commun :

Au cours de la saison 2009/2010, le personnel permanent a suivi une formation par l'organisme de formation ARTES. Cette formation s'intitulait : « Porter un projet en commun et travailler efficacement en équipe ». Durant cette formation des documents ont été réalisés et notamment les "Blasons" qui présentent les trois dimensions de notre association. Le Conseil d'Administration avait travaillé sur ces mêmes supports entre deux périodes de formation et les salariés les avaient ensuite réinterrogés à partir des remarques des bénévoles du CA. Aujourd'hui, ce travail est présenté à tous les membres de l'association et tout le monde se répartit en petit groupe de 3 à 4 personnes pour en faire la lecture. Ce temps de réflexion par groupe a été très riche et a permis à chacun de poser des questions, formuler des suggestions et/ou modifications. Il est décidé de modifier certains mots et tournures de phrases pour une meilleure lisibilité et compréhension des « Blasons ». Le Conseil d'Administration propose que cette réflexion sur les valeurs de l'association se poursuive tout au long de l'année. Ainsi, après différents échanges et un accord général, chaque saison un ou deux temps seront organisés afin de réunir les membres (bénévoles et salariés) autour de cette question.

Saison 2010-2011

1 - Prévisionnel d'activité

Devant les remarques concernant le rapport financier et afin de répondre au besoin de trouver un équilibre, le Conseil d'Administration présente ses nouvelles orientations :

- maintenir et développer la vie associative, promouvoir l'engagement bénévole pour garantir une dynamique collective de réflexion et d'émulation, tout en poursuivant la formation des membres du Conseil d'Administration pour les aider à assumer leur fonction d'employeur (le directeur aura pour mission d'accompagner les membres élus dans la gestion du personnel et deux salariés administratifs assurent la gestion et la production des projets).
- soutenir l'activité de Compagnie professionnelle avec une équipe artistique associée à la création de nouveaux projets. Chacun se retrouvera dans la ligne artistique de PaQ'la Lune avec l'ambition d'accompagner les publics dans une découverte active de la poésie du quotidien. Cet objectif sera possible grâce au travail des chargés de projets qui permettent de construire les projets avec des partenaires locaux.
- lancer une activité d'Atelier d'Offres Culturelles pour faire bénéficier d'autres acteurs de nos compétences et imaginer des projets qui réuniraient plusieurs équipes artistiques avec du temps de travail disponible pour des missions de médiation culturelle.

Pour concrétiser ce nouvel AOC, il est proposé de réfléchir à une alternative culturelle : comment associer d'avantage les publics, les solliciter pour qu'ils ne soient pas que de simples spectateurs. Sur le modèle des AMAP Culturelle (Association de Maintien Alternative en matière culturelle et artistique), PaQ'la Lune souhaite promouvoir l'adhésion de nouveaux « membres » qui seraient alors des spectateurs, acteurs, producteurs. En effet, leur adhésion les rendrait co-financiers d'un projet et ils seraient invités à participer à l'organisation et à la diffusion du même projet. L'idée est lancée d'expérimenter cette alternative culturelle dans le cadre du chantier artistique autour du Fleuve en associant les habitants des bords de Loire à la création et à la diffusion des textes écrits sur ce thème.

Les projets validés par le Conseil d'Administration en juin et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale sont les suivants. Ils sont détaillés dans un document : prévisionnel d'activités saison 2010/2011 :

- Diffusions des spectacles professionnels
- Chantier artistique des Brigades de lecture autour du Théâtre
- Chantier artistique des Brigades de lecture autour du Fleuve
- Créations Partagées
- Organisation des projets de PaQ'la Lune
- Organisation des projets extérieurs à l'Association (AOC PaQ'la Lune)
- Mutualisation entre différentes compagnies au sein de l'association Les Gens de la Lune

Un organigramme définissant les rôles de chacun des membres (Conseil d'Administration et salariés) est remis à chacun. L'association souhaite maintenir plusieurs postes via des emplois aidés (CUI/CAE) tout en cherchant d'autres alternatives. Ainsi pour éviter des changements trop fréquents dans l'équipe, le Conseil d'Administration va solliciter les collectivités locales pour la création de deux postes emplois tremplins sur des missions de chargé de projet (actions sur les territoires, lecture/écriture, réussite éducative et éducation artistique).

Résolution n°3

Après lecture du prévisionnel d'activité de l'association pour l'exercice 2010-2011, l'Assemblée Générale approuve le document tel qu'il a été présenté.

2 - Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est, pour cette saison, de 450 000 €.

Il fait apparaître une augmentation de 30% de la part salariale, causée en partie par la création du poste de directeur (poste de cadre). De plus, le chantier artistique autour du Fleuve prend de l'ampleur avec des actions qui se dérouleront en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. Nous faisons le pari d'une diffusion soutenue de nos spectacles professionnels afin notamment de financer une partie des frais de fonctionnement et de la mise en œuvre d'actions dans le cadre du lancement de l'AOC.

Résolution n°4

Après lecture du budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2010-2011, l'Assemblée Générale approuve le document tel qu'il a été présenté.

Il est ensuite demandé à l'assemblée si des membres souhaitent entrer au Conseil d'Administration, il n'y a pas de candidats.

3 membres du Conseil d'Administration sont sortants. Flore HIVERT ne souhaite pas se représenter, Arnaud PISSOT et Laure LELOU font acte de candidature. A l'unanimité, ils sont réélus.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de Catherine DAUTRY, David GAROT, Arnaud PISSOT, Laure LELOU et Michèle NOËL.

Aucune autre résolution n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour répartir les fonctions entre ces membres.

Catherine DAUTRY : Présidente

David GAROT : Trésorier

Arnaud PISSOT : Secrétaire

Laure LELOU : Membre

Michèle NOËL : Membre

Ce procès-verbal a été validé par le Conseil d'Administration réuni le 16 novembre 2010.

Catherine DAUTRY
Présidente

